

Montreux agit!



Stratégie de durabilité
de la Commune de Montreux

- 2 1. Montreux agit !**
- 3 2. Contexte**
- 4 3. Cadre de référence**
- 3.1 Définition du développement durable
- 3.2 Les ODD et l'Agenda 2030
- 3.3 Méthodologie
- 3.4 Coordination des politiques communales sectorielles
- 7 4. Axes et objectifs : aperçu**
- 8 5. Ancrer l'écoresponsabilité : environnement, climat et énergie**
- 9 6. Dynamiser le bien-vivre ensemble : vie sociale et économique de proximité**
- 10 7. Relier les espaces de vie : développement urbain et mobilité**
- 11 8. Valoriser les atouts : patrimoine bâti, naturel et culturel**
- 12 9. Renforcer l'administration : ville exemplaire et service à la population**
- 13 10. Mise en oeuvre**
- 10.1 Gouvernance
- 10.2 Programme d'actions
- 10.3 Communication
- 10.4 Evaluation et suivi
- 14 11. Impressum**

1. MONTREUX AGIT !

... aujourd'hui pour préparer la ville de demain.

La stratégie de durabilité de Montreux couvre les cinq axes du programme de législature 2021-2026. Les 17 Objectifs de développement durable (ODD) de l'Agenda 2030 sont repris au travers de 16 thématiques qui se recoupent et s'influencent mutuellement. La stratégie de durabilité définit les enjeux locaux pour une gestion communale durable, tout en suivant des objectifs globaux sur le long terme, en particulier pour l'horizon 2030.

La stratégie de durabilité sert ainsi de chapeau à d'autres démarches centrales, telles que les stratégies énergétique, de biodiversité, de mobilité ou encore climatique. Cette approche permet de combiner les ambitions de l'actuelle Municipalité avec les enjeux d'une gestion communale durable.

La stratégie de durabilité offre un cadre de référence permettant de répondre de manière cohérente et concertée aux enjeux spécifiquement montreusiens qui doivent être adressés à l'aune des enjeux climatiques et de durabilité actuels.

La durabilité est l'affaire de toutes et tous. Sa mise en œuvre nécessite l'implication de la Municipalité, du personnel de l'Administration communale ainsi que de la population, des entreprises et de l'ensemble des actrices et acteurs du territoire.

2. CONTEXTE

La Commune de Montreux mène depuis de nombreuses années divers projets et actions dans le domaine du développement durable. Consciente des défis liés à la mobilité, à l'aménagement du territoire, à la valorisation du tissu économique local, ainsi qu'aux services proches de sa population, la Municipalité a fait de ces thématiques les principaux objectifs de son programme de législature 2021-2026. Elle souhaite aller plus loin en termes de durabilité, afin que celle-ci s'intègre au cœur de sa politique et de ses décisions. Avec l'aide des services communaux, elle prévoit ainsi d'encourager et d'accompagner une évolution concrète vers des réflexes éco-responsables, dans tous les domaines communaux et à tous les niveaux, tant individuel que collectif.

La Commune de Montreux a décidé de poursuivre son évolution vers la durabilité en mettant à jour sa « déclaration d'engagement vers le développement durable », datant de 2012, au travers de sa stratégie de durabilité à l'horizon 2030. La Commune de Montreux réaffirme ainsi son engagement en faveur du développement durable et lui donne un nouveau fil rouge.

La stratégie de durabilité de Montreux traduit à son échelle le cadre de référence mondial, national et cantonal que sont l'Agenda 2030 et ses 17 Objectifs de développement durable (ODD).

En plus de permettre une intégration plus systémique du développement durable dans la gestion communale, l'Agenda 2030 a l'avantage de servir de chapeau à d'autres démarches centrales telles que les démarches de stratégie énergétique, de biodiversité, de mobilité ou encore climatique. Cette approche permet ainsi de combiner le programme de législature 2021-2026 avec

une gestion communale durable en adressant les enjeux locaux tout en suivant des objectifs globaux pour l'horizon 2030.

La stratégie de durabilité de Montreux met en perspective les différents défis à relever et balise ainsi le chemin à suivre. Bien que non contraignante, la stratégie représente une politique publique centrale qui permet à la Commune d'avancer de manière efficace, dans la limite des moyens disponibles et de ses possibilités d'action.

Le présent document synthétise les grands axes et enjeux à adresser pour la Commune de Montreux au cours de la prochaine législature, de la prochaine décennie et, plus largement, en vue de garantir un avenir durable aux générations futures.

Montreux agit aujourd'hui pour préparer la Ville de demain !

3. CADRE DE RÉFÉRENCE

3.1 Définition du développement durable

« Le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs. »

Notre avenir à tous (rapport Brundtland), 1987

Cette définition du développement durable a longtemps fait office de référence. Cependant, les enjeux de durabilité ne cessant de se complexifier et de s'affiner, il est également nécessaire d'adapter les outils utilisés pour la planification stratégique et opérationnelle. Ainsi, la notion de conscience et de respect des limites planétaires doit être prise en compte par les autorités et par l'ensemble des actrices et des acteurs du territoire. En ce sens, un modèle alliant enjeux environnementaux et justice sociale apparaît comme plus adéquat. C'est dans cette idée que l'économiste Kate Raworth – qui se consacre aux défis sociaux et environnementaux du 21^e siècle – a développé la théorie dite du donut.

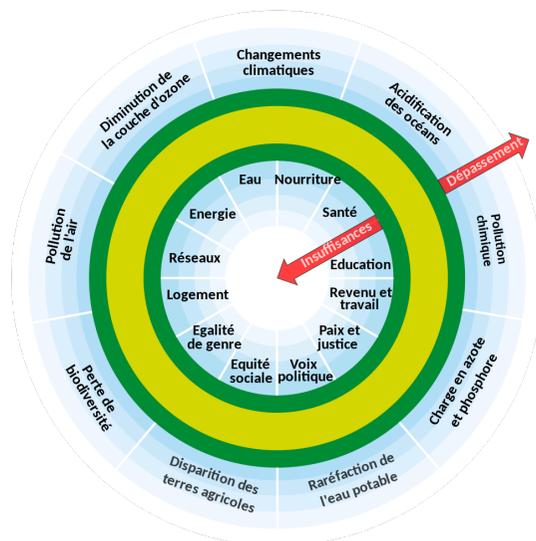


Figure 1 :
Le modèle
économique
du donut

Ce concept permet de visualiser le cadre de la durabilité. Les sciences naturelles ont défini les limites extérieures, le plafond environnemental. La justice sociale permet quant à elle de définir les limites intérieures, le plancher social. Ces limites relèvent des droits humains et des besoins essentiels attachés à chaque personne pour assurer son épanouissement. Au sein de ce donut se trouve donc l'espace sûr et juste pour l'humanité, dans lequel peut prospérer une économie inclusive et durable, tout en respectant les limites environnementales que sont notamment les ressources naturelles.

3.2 Les 17 objectifs de développement durable et l'Agenda 2030

L'Agenda 2030 sert, à l'échelle mondiale, de cadre de référence aux efforts déployés aux niveaux local, national et international pour relever ensemble les grands défis touchant toute la planète, comme la pauvreté, le changement climatique, les destructions de l'environnement ou encore les crises sanitaires. Il s'applique à tous les pays signataires, ou tous les pays membres de l'ONU et fixe les objectifs du développement durable à atteindre d'ici 2030. En Suisse également, l'Agenda 2030 constitue le principal cadre de référence pour la politique de développement durable.

L'Agenda 2030 s'articule autour des 17 objectifs de développement durable (ODD), assortis de 169 cibles. L'ensemble répond à cinq principes directeurs : les populations, la planète, la prospérité, la paix et le partenariat. Par ces cinq principes, l'Agenda 2030 entend favoriser la prospérité pour les peuples, le développement économique et la protection de l'environnement, et intègre également des aspects liés à la paix, à l'état de droit et à la gouvernance. La mise en œuvre conjointe – par le biais de partenariats – constitue le cinquième principe de l'Agenda, car seule une approche concertée nous permettra de relever les

grands défis. Atteindre ces objectifs est donc un projet collectif, qui concerne autant les États et les collectivités publiques locales que la société civile, les domaines économique et scientifique, et nécessite tout à la fois l'engagement individuel de chacune et chacun.

Figure 2 :
Les 17 objectifs
de l'Agenda
2030



Le Canton de Vaud a lui aussi décliné ce cadre de référence à son échelle, et les Agendas 2030 mis en place par les communes suisses pour atteindre les ODD permettent de répondre aux défis auxquels font face les sociétés actuelles. Une grande partie de ces objectifs concerne directement les domaines d'action des communes, quelle que soit leur taille. Bâtir des infrastructures résilientes, encourager l'innovation, fournir des services énergétiques fiables et durables, lutter contre les changements climatiques, favoriser la nature en ville, réduire les inégalités, améliorer la qualité des quartiers et assurer l'accès à une éducation de qualité en sont quelques exemples.

Les membres de l'Association Coord21 (Communes, Cantons et institutions de droit public romands engagés dans le développement durable), dont fait partie la Commune de Montreux, se sont associés pour élaborer des lignes directrices permettant de décliner le cadre de référence de l'Agenda 2030 au niveau local dans un guide pratique, et ainsi regrouper les ODD dans les dix champs d'actions suivants pour agir au niveau communal :

 Consommation et production	 Formation, recherche et innovation
 Développement urbain, mobilité et infrastructures	 Sécurité sociale
 Énergie et climat	 Cohésion sociale
 Ressources naturelles	 Santé
 Systèmes économique et financier	 Gouvernance et partenariats

Il paraît donc aujourd'hui essentiel d'aligner la politique de durabilité de la Commune de Montreux avec les objectifs de développement durable de l'Agenda 2030. Ceci permet de poursuivre et de renforcer la mise en œuvre d'actions cohérentes et efficaces, et également de communiquer de manière transparente sur les progrès et les potentiels d'amélioration.

3.3 Méthodologie

Au terme de la précédente législature, la Municipalité de Montreux a réalisé le bilan de son Agenda 21 communal. Cette analyse a permis de recenser les nombreuses actions durables mises en œuvre. Celles-ci touchent tous les domaines de la politique communale et ont des répercussions tant au niveau du territoire qu'au niveau des personnes qui y vivent et/ou y travaillent, et des activités qui s'y déploient. Le travail de bilan a également permis d'identifier différentes propositions visant à augmenter l'impact de la politique communale de durabilité et améliorer sa visibilité.

Il s'agit ainsi d'intégrer les enjeux liés à la durabilité dans tous les domaines de la politique communale, d'impliquer davantage la population, et de travailler sur la définition d'axes stratégiques plus spécifiques à l'action communale en matière de durabilité.

Pour structurer le présent document, l'exercice a consisté à faire dialoguer les cinq axes du programme municipal pour la législature 2021-2026 avec l'Agenda 2030 pour le développement durable et ses 17 Objectifs (ODD).

Un groupe de travail durabilité, formé de représentantes et représentants de chaque service de l'administration communale, a travaillé sur l'identification des enjeux et actions clés pour l'administration communale et le territoire montreuxien.

La stratégie de durabilité couvre les cinq axes dessinés par la Municipalité et consolidés par les services communaux, puis établit des liens clairs avec les 17 ODD permettant de couvrir seize thématiques. Il est à noter que, du fait de la transversalité de ceux-ci, les thématiques se recoupent et s'influencent mutuellement. La stratégie de durabilité est ainsi un outil partagé tant par les autorités que par l'administration communale.

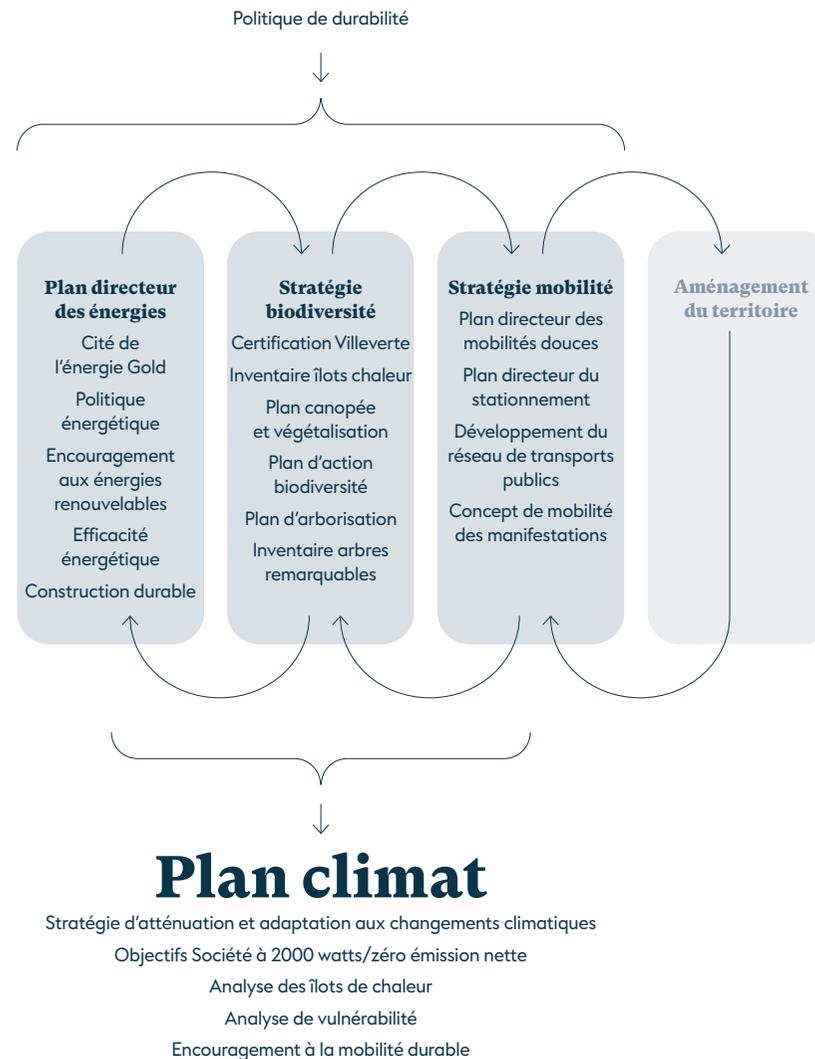
Le « Guide pratique pour un Agenda 2030 des communes et des cantons » de l'Association Coord21, mentionné précédemment, a servi d'outil de référence à l'élaboration de la stratégie de durabilité de Montreux.

3.4 Coordination des politiques communales sectorielles

La stratégie de durabilité de Montreux chapeaute les différentes politiques communales en matière de durabilité, telle que la politique énergétique et climatique, la politique de biodiversité ou encore la stratégie de mobilité durable. Ces politiques, qu'elles soient déjà en vigueur, en cours d'élaboration ou à venir, représentent des enjeux centraux, tant au niveau communal que planétaire. C'est pourquoi elles sont développées dans des stratégies sectorielles spécifiques.

Stratégie de durabilité 2030

Figure 3 :
Les politiques sectorielles montreuusiennes en matière de durabilité



4. AXES ET OBJECTIFS : APERÇU

Comment Montreux peut-elle contribuer à atteindre les 17 ODD ? Quelles thématiques traiter ? S'engageant à la mise en œuvre des objectifs de développement durable de l'Agenda 2030 des Nations unies, la Commune de Montreux entend adopter une approche pragmatique en vue d'apporter une contribution locale et concrète à une problématique mondiale.

Directement issus du programme municipal de législature 2021-2026, les axes stratégiques listés dans ce document permettent de guider le travail de la Commune en matière de durabilité. Ces axes couvrent les enjeux principaux dans lesquels les actions concrètes de la Commune s'inscriront. La stratégie de durabilité de Montreux détermine seize thématiques en matière de développement durable à l'horizon 2030, afin de viser une ville à taille humaine, dynamique et accueillante, résiliente et respectueuse de ses ressources.

A une plus large échelle, ces axes permettent de viser et d'atteindre au mieux les 17 Objectifs de Développement Durable de l'Agenda 2030, regroupés pour la stratégie de durabilité de Montreux en huit champs d'action.

Chacun des axes est ensuite détaillé dans les chapitres suivants. Les enjeux liés à ces thématiques sont présentés, ainsi que les actions qui ont été identifiées pour y répondre. Ces actions prioritaires sont celles que la Commune de Montreux souhaite mettre en œuvre dans la prochaine décennie dans la limite des moyens disponibles et de ses possibilités d'action. La mise en œuvre de ces actions nécessite l'implication de la Municipalité, du personnel de l'administration communale mais aussi de la population, des entreprises et de l'ensemble des actrices et des acteurs du territoire.

Figure 4 : Aperçu des axes et objectifs de la stratégie de durabilité



5. ANCRER L'ÉCORESPONSABILITÉ

Environnement, climat et énergie

En promouvant des comportements plus éco-responsables et des solutions énergétiques durables, Montreux contribue à la préservation de l'environnement et à la lutte contre les changements climatiques.

Thématiques

- Démocratiser la durabilité
- Proposer des solutions énergétiques innovantes
- Préserver les ressources naturelles

Enjeux

Impliquer la population et lui donner les moyens d'agir

Évoluer d'une durabilité centralisée à une durabilité partagée

Réduire les émissions de gaz à effet de serre et maîtriser les répercussions des changements climatiques

Adapter les constructions aux effets des changements climatiques et augmenter leur résilience

Réduire la consommation d'énergie et développer les énergies renouvelables dans l'objectif zéro émission nette en 2050

Augmenter l'autonomie énergétique du territoire

Limiter la perte de biodiversité et l'épuisement des ressources naturelles, les protéger et/ou les régénérer

Réduire les îlots de chaleur et protéger la population lors de vagues de chaleur

Actions prioritaires

Sensibiliser les citoyennes et citoyens à la situation d'urgence actuelle

Former une commission consultative sur la durabilité réunissant la société civile, les autorités et l'administration

Soutenir la co-création citoyenne via le développement d'un budget participatif

Collaborer avec les écoles pour sensibiliser au développement durable via le Bureau communal des écoles

Améliorer les performances énergétiques des bâtiments communaux

Favoriser l'autonomie énergétique de la population via des coopératives solaires

Encourager la rénovation énergétique du parc bâti du territoire

Réaliser le chauffage à distance

Mettre à jour les objectifs du Plan directeur communal des énergies et les objectifs 2000 watts

Développer la stratégie climatique communale

Favoriser la biodiversité, notamment en augmentant l'arborisation urbaine, les corridors biologiques et les micro-couloirs pour la faune

Végétaliser dès que possible l'espace habité

Élaborer un plan lumière afin de protéger l'environnement nocturne et de lutter contre la pollution lumineuse

6. DYNAMISER LE BIEN-VIVRE ENSEMBLE

Vie sociale et économique de proximité

En encourageant une économie sociale et solidaire, une vie de quartier animée et un tourisme durable, Montreux renforce les liens sociaux et la cohésion au sein de la Commune.

Thématiques

- Développer des lieux de rencontre intergénérationnels
- Dynamiser la vie des villages et des quartiers
- Favoriser une économie sociale et solidaire (ESS)
- Inciter le tourisme durable sur l'ensemble du territoire

Enjeux

Assurer la cohésion sociale et réduire les inégalités

Développer des mesures permettant de maintenir le bien-être et la qualité de vie chez les seniors

Assurer la prospérité et le bien-être en préservant les ressources naturelles

Favoriser des modes de production et de consommation durables

Réduire la quantité de déchets

Favoriser l'accès à une alimentation régionale de qualité

Encourager la responsabilité sociétale des entreprises

Encourager l'innovation et la prospérité économique

Travailler sur le positionnement de Montreux en tant qu'actrice du tourisme durable et doux

Actions prioritaires

Proposer une offre diversifiée pour le public senior (activité physique, prévention et alimentation)

Renforcer l'accueil de la petite enfance en augmentant les places et en poursuivant le développement des structures

Favoriser le vivre-ensemble et apaiser les tensions dans les quartiers (bruit, littering, conflits, ...)

Obtenir le label Commune en santé

Développer les maraîchages urbains pour favoriser l'accès à des plantages

Encourager le maintien et le développement d'activités commerçantes de proximité dans les villages

Mener des campagnes de sensibilisation à la gestion et l'évitement des déchets

Inciter au partage, à la réutilisation, à la réparation et au retraitement des produits, en soutenant et en développant les offres de trocs, de marchés gratuits et d'ateliers de réparation (vides-greniers, repair-café, ...)

Poursuivre la participation active au programme PME-Durable avec Vevey, la Tour-de-Peilz et la Promove

Favoriser la saisonnalité de l'offre touristique, de manière à réduire les pics de fréquentation et à soutenir l'activité commerciale et touristique tout au long de l'année

Valoriser les activités du Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut dans la Commune

Élaborer un portail pour l'organisation de manifestations durables et étendre l'utilisation de la vaisselle réutilisable

7. RELIER LES ESPACES DE VIE

Développement urbain et mobilité

En développant une mobilité douce et des espaces urbains durables, Montreux devient une ville plus verte, plus accessible et plus agréable à vivre.

Thématiques

- Apaiser le trafic
- Faciliter la mobilité durable au quotidien
- Concilier l'activité culturelle, économique et touristique avec la mobilité durable

Enjeux

Favoriser le report modal vers la mobilité active et les transports publics par des mesures infrastructurelles et de communication

Diminuer la circulation

Réduire le nombre de véhicules

Réduire les émissions de gaz à effet de serre liées aux déplacements

Lutter contre les changements climatiques

Améliorer la qualité de l'air et diminuer la pollution sonore

Actions prioritaires

Développer les zones de rencontre et les espaces piétons dans les villages et les quartiers

Renforcer l'offre des transports publics, en réponse notamment au trafic de loisirs

Etendre le réseau cyclable

Sécuriser et compléter les itinéraires piétonniers

Adapter les infrastructures de mobilité aux personnes à mobilité réduite

Accroître l'offre de mobilité partagée (vélos en libre-service, Mobility, vélos cargos,...)

Développer le réseau de recharge et les incitations pour la mobilité électrique

Elaborer un plan directeur du stationnement et des mobilités sur le territoire communal

Accompagner la mobilité des grandes manifestations

Mettre en place les conditions-cadre pour une gestion des flux marchandises durable et rationnelle au centre-ville

Déployer la flotte de véhicules communaux pour les déplacements professionnels dans le cadre du plan de mobilité de l'administration communale

Viser la décarbonation de la flotte de véhicules communaux pour tout nouvel achat

8. VALORISER LES ATOUPS

Patrimoine bâti, naturel et culturel

En valorisant son patrimoine, Montreux crée une ville plus attractive pour sa population, ses visiteuses et visiteurs, qui peuvent redécouvrir et apprécier les richesses locales.

Thématiques

- Améliorer la qualité des espaces publics
- Favoriser l'accès au patrimoine bâti et naturel
- Populariser la culture et le patrimoine

Enjeux

Utiliser les outils de planification territoriale pour orienter la commune vers un développement urbain durable

Viser la densification du territoire vers l'intérieur pour limiter l'étalement urbain

Utiliser le sol de manière mesurée et économe

Assurer un accès équitable aux ressources bâties et naturelles

Préserver et valoriser le patrimoine culturel

Développer une offre culturelle, sportive et de loisirs diversifiée

Promouvoir un accès pour toutes et tous à une activité sportive ou physique régulière

Actions prioritaires

Adapter les outils de planification pour assurer un usage modéré du sol

Mener une politique de requalification urbaine en travaillant sur les espaces publics

Profiter de l'opportunité du Plan d'affectation communal (PACom) pour innover et être exemplaire en matière de développement urbain durable

Prendre en compte les risques liés aux changements climatiques dans la planification urbaine

Mettre en place un mobilier urbain convivial, intergénérationnel et inclusif

Développer les installations sportives en libre accès, y compris en salle

Promouvoir la santé et l'activité physique au quotidien par l'entretien des infrastructures existantes, le développement de l'offre sportive pour toutes et tous et la création de parcours urbains

Donner plus de visibilité à l'offre culturelle locale, notamment par le soutien à la médiation culturelle

Développer les balades thématiques et concevoir des applications numériques pour faire découvrir les sentiers didactiques, en collaboration avec Montreux Vevey Tourisme

Mener des actions pour mettre en valeur l'héritage musical montreusien

9. RENFORCER L'ADMINISTRATION

Ville exemplaire et service à la population

En développant des services publics efficaces et durables, Montreux améliore la qualité de vie de l'ensemble des citoyennes et citoyens, en contribuant à un avenir plus juste et équitable.

Thématiques

- Adapter l'administration communale à l'évolution des besoins de la population
- Encourager l'esprit d'initiative, la complémentarité et le dialogue au sein de l'administration
- Intégrer les objectifs du développement durable dans les projets communaux

Enjeux

Rechercher la cohérence et l'exemplarité

Orienter les modes de gestion et de consommation vers des modèles plus vertueux

Encourager l'autonomie individuelle

Offrir des conditions de travail équitables et attractives favorisant l'égalité des chances, la conciliation travail - vie privée et l'épanouissement personnel

Favoriser et promouvoir activement l'égalité dans les faits entre les genres dans la sphère professionnelle et privée

Renforcer la cohérence et la transversalité des politiques publiques et du fonctionnement de l'administration

Promouvoir la recherche, l'innovation et les partenariats permettant de développer des solutions novatrices

Participer aux efforts de solidarité internationale

Actions prioritaires

Développer le guichet virtuel et étendre les prestations délivrées via le portail eadmin

Simplifier les démarches administratives de la population en développant une stratégie numérique accessible et sécurisée

Réduire l'empreinte écologique des technologies de l'information

Engager une ou un responsable durabilité interne à l'administration pour coordonner, suivre et mettre en œuvre la politique de durabilité

Améliorer la diffusion et le partage des informations et développer la communication interne

Améliorer la gouvernance des projets transversaux

Développer la politique d'achats responsables y compris dans le domaine de la construction durable et des matériaux

Mettre en place un outil d'évaluation de la durabilité pour les projets

Sensibiliser et former le personnel de l'administration aux enjeux de durabilité

Mettre davantage en avant les projets liés à la durabilité grâce aux moyens de communication disponibles

Poursuivre le soutien financier aux projets de solidarité internationale en lien avec les 17 ODD

10. MISE EN ŒUVRE

10.1 Gouvernance

La déléguée durabilité a pour mission de piloter la mise en œuvre de la nouvelle stratégie communale de durabilité. Son rôle est également d'être une personne ressource qui accompagne et conseille les services de l'administration communale afin de faciliter la prise en compte de la durabilité dans leurs projets, et d'impliquer les citoyennes et les citoyens.

Afin d'assurer la coordination et le suivi de l'avancement des projets, la cellule durabilité, formée des personnes en charge de l'une ou l'autre des thématiques centrales de la durabilité (énergie, mobilité, durabilité...) et de la délégation municipale durabilité, se réunit tous les un à deux mois.

Afin d'améliorer la transversalité, le groupe de travail durabilité, formé de représentantes et représentants de tous les services communaux, se réunit tous les deux mois. Ses membres sont les répondantes et répondants durabilité dans chaque service, accompagnent des projets de durabilité et échangent sur les projets en cours.

Afin de renforcer cette gouvernance, il est également prévu de mettre en place une commission consultative durabilité ayant pour mission d'assurer le rôle de relais entre l'administration, le conseil communal et la population et de mettre en place un dialogue dans un esprit d'échange, d'information, et de proposition.

Les services sont compétents dans la mise en œuvre de la stratégie de durabilité. Chaque service porte des projets transversaux en collaboration avec les autres services. Pour l'élaboration et la mise en œuvre des mesures, ceux-ci peuvent bénéfi-

cier de l'aide du ou de la responsable durabilité, qui coordonne la mise en œuvre de cette stratégie.

10.2 Programme d'actions

Les actions émanant de cette stratégie concernent le fonctionnement global de la Commune. Ses objectifs et ses enjeux sont déclinés dans un programme d'actions qui reprend les actions prioritaires ainsi que d'autres actions, et mentionne les personnes et services responsables de leur mise en œuvre. Ce document à usage interne a été élaboré par la déléguée durabilité en collaboration avec le groupe de travail durabilité.

La planification détaillée de ces actions sera réalisée dans un deuxième temps et ce tableau est appelé à évoluer. Le financement de la mise en œuvre des mesures sera assuré par le budget de fonctionnement des services ou par voie de préavis pour des demandes de crédit d'investissement.

10.3 Communication

La sensibilisation est une partie importante de la réussite de la mise en œuvre de la stratégie de durabilité. Un plan de communication veillera à accompagner et à mettre en valeur la concrétisation de la stratégie de durabilité d'une part, et à sensibiliser les actrices et acteurs du territoire à l'importance de leurs actions pour atteindre les objectifs fixés par celle-ci, d'autre part.

10.4 Evaluation et suivi

Afin de suivre au plus près l'évolution et l'impact des actions menées, la Commune de Montreux fait partie du Cercle Indicateurs de la Confédération : une récolte d'indicateurs ainsi qu'un suivi sont menés dans ce cadre. Des indicateurs de suivi complémentaires pourront être développés, en fonction des données, des besoins et des ressources disponibles.

Afin d'évaluer la durabilité des projets dès leur conception, il est prévu de mettre en place l'utilisation de l'outil Boussole 21, dont le développement est coordonné par le Canton de Vaud.

Impressum

Editeur



Textes

Groupe de travail durabilité,
Sophie Borboën
et bureau Bio-Eco Sàrl

Concept et graphisme

Bureau Emphase Sàrl
et Cellule communication
Commune de Montreux

Copyright

Commune de Montreux,
mars 2023

Contact

www.montreux.ch
durabilite@montreux.ch
021 989 87 20